



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

formation continue

Question écrite n° 69362

Texte de la question

M. Bernard Grasset attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'inquiétude suscitée par la mise en place du nouveau programme de formation continue remplaçant le PICS (programme ingénieurs et cadres supérieurs) et, en particulier, de son caractère opérationnel en terme de financement pour l'année 2002. Il souhaiterait savoir si toutes les dispositions sont prises pour ne pas interrompre la promotion des techniciens pendant cette période transitoire.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Grasset](#)

Circonscription : Charente-Maritime (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69362

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 novembre 2001, page 6693